



CEETAR

Rapport d'activités

Juin 2019 – Sept. 2020

Affronter l'incertitude:

Lancement des bons d'échange
pour utilisation de technologies de
pointe + PAC + Pacte vert européen



Industrie forestière de l'UE : dimension
humaine et gestion durable



Machines : permis de conduire
commun dans l'UE (en discussion)



Crise du COVID-19

Continuité du
Marché unique

pour la maintenance des
machines

pour assurer les prestations
de services

Bons pour utilisation de techniques de pointe

- ▶ La CEETTAR et le CEMA (Association des constructeurs de machines) estiment conjointement que la nouvelle Politique agricole commune (PAC) devrait stimuler l'utilisation des technologies de pointe par ses bénéficiaires;
- ▶ La nouvelle proposition de Politique agricole commune accorde davantage de responsabilités aux États membres: ils devraient concevoir leurs futurs plans stratégiques nationaux de manière à ce que **les agriculteurs européens de toutes tailles puissent accéder** aux technologies de précision dont disposent les entrepreneurs ruraux, agricoles et forestiers;
- ▶ Dans cette optique, la CEETTAR et le CEMA proposent conjointement de mettre en place dans la PAC une mesure d'incitation innovante sous la forme de "**bons d'échange dédiés aux techniques d'agriculture de précision**", à **allouer aux agriculteurs et libérés auprès des entrepreneurs** faisant usage de ces techniques.

Secteur forestier

- La CEETTAR préconise d'ajouter une dimension humaine à la future stratégie de la forêt. Alors que les volumes de forêts augmentent en Europe, la nouvelle stratégie devrait contribuer à améliorer l'image du secteur.
- L'amélioration de la sécurité au travail nécessite un soutien public accru au système de formation dans le secteur forestier.
- Gestion durable des forêts de l'UE : des mesures de soutien devraient aider les entrepreneurs à lutter contre le changement climatique, à soutenir la biodiversité et l'économie rurale.

REUNIONS

- **Comité permanent Machines mobiles:**

- 13 novembre 2018 (Agritechnica, Hanovre)
- 11 march 2020 (Bruxelles)

- **Comité permanent Forêt:**

- 10 octobre 2019 (Copenhague)

- **Conseil d'administration:**

- 30 octobre 2019 (Bruxelles)
- 18 décembre 2019 (Hanovre, BLU)
- 4 mars 2020 (Bruxelles)

Nouveauté: une réunion des responsables des secrétariats

- Nouveau format de réunion rassemblant les responsables des secrétariats des organisations membres de la CEETAR;
- Échanges de vues sur les modèles commerciaux des organisations, leurs affiliations, leurs activités de lobbying et leurs défis;
- Première réunion le 24 octobre 2019 à Stockholm + prochaine réunion le 15 octobre 2020 (en ligne).

La crise du COVID-19: impact sur les entrepreneurs

- ▶ Les entrepreneurs demandent de **sauvegarder le bon fonctionnement du marché unique**: libre circulation des marchandises et libre circulation des travailleurs pour assurer la continuation des prestations de services et de la maintenance des machines;
- ▶ Dans la proposition de budget de l'UE, il faut revenir sur le régime défavorable de la PAC. Il faut également une réserve de crise bien financée par la PAC, qui permette de recourir à des mesures exceptionnelles, à des assurances et à des fonds de solidarité;
- ▶ Nous devons faire du Pacte vert européen une réalité et construire l'avenir de l'Europe après-Covid 19.

Les défis politiques à venir

- **Pacte vert européen:** investir dans une nouvelle économie rurale compétitive, durable et inclusive;
- **Stratégie "De la ferme à la table"** et position de la CEETAR sur la **Réglementation des produits phytosanitaires** (utilisation des pesticides) ;
- **Réforme de la PAC** : la nouvelle PAC entrera en vigueur en 2023;
- Réforme de la **Directive Machines**;
- Pistes de travail sur les **permis de conduire pour les machines agricoles et forestières**;
- Nouvelle **Stratégie forestière européenne** et **Stratégie sur la biodiversité**;
- Rôle essentiel du secteur forestier dans les futures décisions de l'UE, en particulier dans la nouvelle **Stratégie européenne pour les forêts après 2020**.

Secrétariat de la CEETTAR

- Le Secrétariat de la CEETTAR a déménagé (nouveaux bureaux: boulevard Anspach 111 b4 à 1000 Bruxelles);
- Les nouveaux bureaux disposeront d'une salle de réunion pour les réunions de la CEETTAR;
- Pour les participants qui ne peuvent pas voyager, envisager la possibilité de pouvoir joindre par téléphone la nouvelle salle de réunions de la CEETTAR (réunions en ligne uniquement jusqu'à fin 2020);
- Les anciens dossiers de la CEETTAR seront transférés à l'Institut universitaire européen des archives historiques de l'UE (Florence, Italie).

